

Conférence du désarmement

Français

Compte rendu définitif de la mille quatre cent quatre-vingt-quatrième séance plénière

Tenue au Palais des Nations, à Genève, le lundi 25 février 2019, à 10 heures

Président(e) : M. Aidan Liddle.....(Royaume-Uni)

GE.19-04167 (F) 221119 070120



* 1 9 0 4 1 6 7 *

Merci de recycler



Le Président (*parle en anglais*) : Je déclare ouverte la 1484^e séance plénière de la Conférence du désarmement.

Chers collègues, nous commençons ce matin le débat de haut niveau de la Conférence du désarmement. Nous avons cinq orateurs inscrits sur la liste pour ce matin et huit autres pour cet après-midi, parmi lesquels M. António Guterres, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies.

Permettez-moi, à ce stade, de suspendre la séance afin d'accueillir notre premier invité de marque, Son Excellence M. Yerzhan Ashikbayev, Vice-Ministre kazakh des affaires étrangères.

La séance est brièvement suspendue.

Le Président (*parle en anglais*) : Je souhaite une chaleureuse bienvenue à notre premier invité de marque d'aujourd'hui, M. Ashikbayev. Vous avez la parole, Monsieur.

M. Ashikbayev (Kazakhstan) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Représentants, c'est pour moi un grand honneur d'ouvrir la réunion de haut niveau de la Conférence du désarmement à l'occasion de son quarantième anniversaire. D'emblée, Monsieur le Président, je vous félicite d'avoir accédé à la présidence de la Conférence. Je suis convaincu que votre expérience et votre direction éclairée nous aideront à faire sortir la Conférence du désarmement de la léthargie qui, depuis des années, paralyse ses travaux et à entamer des négociations de fond. La délégation kazakhe vous appuie sans réserve et est prête à vous assister dans l'exercice de la présidence de la Conférence. Qu'il me soit également permis de saluer les efforts de votre prédécesseur à la présidence, M. Klymenko, Ambassadeur d'Ukraine, qui a trouvé des solutions viables concernant le programme de travail de la Conférence. La clef du consensus dont nous avons besoin pour résoudre les questions essentielles se trouve dans notre capacité de faire montre de volonté politique et d'un esprit de compromis et de trouver un terrain d'entente. Je suis convaincu que la politisation du débat n'apporte rien de concret à la résolution des problèmes en suspens et que la confiance est un facteur fondamental et un élément essentiel dans tout processus de négociation.

L'appel au dialogue est le principal pilier du manifeste « Le monde au vingt et unième siècle » proposé par le Président du Kazakhstan, Nursultan Nazarbayev. Ce manifeste propose la vision d'un monde fondé non sur la division et les rivalités, mais sur l'unité et la coopération. Dans le même esprit de dialogue, le Président Nazarbayev, en sa qualité de Président du Conseil de sécurité des Nations Unies, a convoqué, en janvier dernier, un dialogue de haut niveau avec pour thème principal la non-prolifération et les mesures de confiance.

Cette année est particulièrement symbolique pour le Kazakhstan : il y a exactement trente ans, le mouvement Nevada Semipalatinsk a été fondé à l'initiative d'organisations de la société civile kazakhe. Le 29 août 1991, le site d'expérimentation nucléaire de Semipalatinsk a été fermé en application d'un décret historique du Président Nazarbayev. Cette initiative a été suivie, peu de temps après, par l'adoption d'un moratoire sur les essais nucléaires sur divers sites d'expérimentation dans le monde, lequel a précipité l'adoption du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, en 1996. Pour la première fois dans l'histoire du monde, un site d'expérimentation nucléaire a été fermé par la volonté d'un peuple, qui a aussi renoncé au quatrième plus important arsenal nucléaire. Une trentaine d'années plus tard, la nécessité de redynamiser le mouvement antinucléaire mondial et de donner un second souffle au désarmement nucléaire ne fait plus guère de doute.

La Déclaration universelle sur l'édification d'un monde exempt d'armes nucléaires, adoptée par l'Assemblée générale à sa soixante-dixième session par sa résolution 70/57, pourrait constituer une telle base. Nous sommes reconnaissants à tous les États Membres qui ont appuyé notre initiative et demeurons déterminés à poursuivre notre effort vers l'universalisation de cette résolution.

Le vingt-cinquième anniversaire de l'adhésion du Kazakhstan au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en tant qu'État non doté d'armes nucléaires est un autre événement historique. Nous nous sommes acquittés de nos obligations avec le plus grand sérieux. Dans moins d'un an, en 2020, doit s'ouvrir la Conférence d'examen du Traité sur

la non-prolifération des armes nucléaires (TNP), et nous n'avons tout simplement plus le droit d'échouer. La situation du Traité sur les forces nucléaires à portée intermédiaire (Traité FNI) est une source de préoccupation pour le monde entier, car elle menace toute l'architecture de la sécurité internationale et du désarmement nucléaire. Il est difficile de surestimer le rôle historique unique du Traité FNI. Sa dénonciation risque de provoquer une nouvelle course aux armements dans différentes régions du monde et de menacer directement la paix et la sécurité mondiales. La République du Kazakhstan, qui est partie au Traité FNI, appelle tous les États à s'unir pour contrecarrer les tendances dangereuses et à prendre des mesures pour sauver le Traité.

L'idée d'engager promptement et simultanément des négociations sur les quatre questions centrales inscrites à l'ordre du jour de la Conférence du désarmement est largement acceptée et appuyée. La Conférence doit répondre comme il se doit aux nouveaux défis qui peuvent et doivent être examinés dans ces murs. Pour le Kazakhstan, le désarmement nucléaire est une des questions les plus urgentes de l'agenda actuel. Depuis plusieurs décennies, les États Membres des Nations Unies sont incapables d'élaborer le moindre instrument multilatéral relatif au désarmement nucléaire et, pire encore, les accords bilatéraux réduisant les armes nucléaires sont aujourd'hui menacés.

Le fait que, depuis des décennies, les États dotés d'armes nucléaires ne progressent pas dans la mise en œuvre de leurs obligations au titre de l'article VI a conduit plus de 120 États à négocier la Convention sur l'interdiction des armes nucléaires. C'est une réalité que nous ne pouvons ignorer. La Convention répond pleinement à la vision d'un monde débarrassé des armes nucléaires à l'horizon 2045 que le Président du Kazakhstan a exposée.

Pour l'essentiel, l'Agenda pour le désarmement présenté par le Secrétaire général de l'ONU comporte probablement des mesures et des solutions pratiques intéressant le désarmement nucléaire. Le Kazakhstan appelle de ses vœux l'entrée en vigueur à la date la plus rapprochée possible du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. Nous engageons les huit derniers États visés à l'annexe 2 à mener à bien les procédures nécessaires pour signer et ratifier cet instrument. Nous devons également redoubler d'efforts pour prévenir une course aux armements dans l'espace. L'élaboration d'un instrument juridiquement contraignant interdisant le déploiement d'armes dans l'espace demeure une mission collective essentielle. L'initiative russo-chinoise sur la prévention d'une course aux armements dans l'espace mérite l'appui de l'ensemble des États.

Compte tenu des réalités du XXI^e siècle, il n'est plus possible de s'appuyer sur la dissuasion nucléaire pour assurer la sécurité nationale d'un État. Dans ce contexte, il est primordial d'entamer des négociations sur un traité sur des garanties de sécurité négatives pour assurer un désarmement nucléaire durable, réduire la place du concept de « parapluie nucléaire » et bâtir la confiance. Le Kazakhstan plaide pour l'ouverture rapide de négociations sur un traité interdisant la production de matière fissiles. Mon Gouvernement a contribué concrètement à ce processus en accueillant un atelier régional consacré à cette question en septembre 2018, qu'il a organisé conjointement avec le Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie et dans le Pacifique avec l'appui financier de l'Union européenne.

Cette année marque le dixième anniversaire de la création d'une zone exempte d'armes nucléaires en Asie centrale. Nous comptons sur les États-Unis pour mener à bien promptement le processus de ratification du protocole sur des garanties de sécurité négatives annexé au Traité de Semipalatinsk. Dans le cadre de nos initiatives antinucléaires, nous contribuerons à faire progresser un monde débarrassé de ces armes. À cet égard, le Kazakhstan plaide pour l'établissement d'une zone exempte d'armes de destruction massive au Moyen-Orient. Actuellement, nous promouvons une initiative visant à créer un mécanisme permanent de coopération et de coordination entre toutes les zones exemptes d'armes nucléaires et nous envisageons d'accueillir une réunion des représentants de toutes ces zones à Astana dans le courant de cette année. Nous encourageons tous les États intéressés à participer activement à ce processus.

Depuis son accession à l'indépendance, le Kazakhstan a démontré qu'il fondait de grands espoirs dans le désarmement et qu'il était fondamentalement attaché au principe de non-prolifération des armes nucléaires. Les réalités d'aujourd'hui sont telles que bon

nombre de conflits ne pourront être évités et réglés efficacement que s'il existe un climat de compréhension et de confiance mutuelles entre puissances nucléaires. Il n'a jamais été facile de trouver des solutions de compromis. Pour agir, une volonté politique, de la compréhension et le désir de travailler ensemble sont nécessaires.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Ashkibayev de sa déclaration. Je vais à présent suspendre la séance pendant quelques minutes, le temps de le raccompagner.

La séance est brièvement suspendue.

Le Président (*parle en anglais*) : Je souhaite à présent une chaleureuse bienvenue à notre prochain invité de marque, M. Tariq Ahmad, Ministre d'État en charge des affaires étrangères et du Commonwealth du Royaume-Uni. Merci, Monsieur, de prendre la parole devant la Conférence du désarmement. Vous avez la parole.

M. Ahmad (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, l'année 2019 est à la fois marquée par le centième anniversaire du début des négociations sur le désarmement à Genève et par le quarantième anniversaire de la Conférence du désarmement. Le régime de maîtrise des armements actuellement en place est une des plus grandes réalisations d'un système qui est fondé sur le droit. Nous avons bâti ce régime ensemble, car nous étions tous conscients de la menace qu'une prolifération incontrôlée des armes faisait peser sur notre sécurité à la fois individuelle et collective. Même les États disposant des armées les plus puissantes reconnaissent l'intérêt de mesures collectives de modération fondées sur le droit pour leur sécurité nationale.

Ce cadre de règles concertées est aujourd'hui menacé, y compris par des États qui l'ont librement accepté mais qui, actuellement, malheureusement, l'ignorent délibérément. Face à ce sombre tableau, le récent sommet annoncé entre le Président Trump et le Président Kim Jong Un est une bonne nouvelle et nous engageons par conséquent la Corée du Nord à négocier de bonne foi afin d'honorer ses engagements de dénucléarisation et de convenir des prochaines étapes à franchir.

Depuis près d'un siècle, l'utilisation des armes chimiques est taboue. Pourtant, depuis quelques années, des armes chimiques ont été déployées avec des effets dévastateurs, comme nous l'avons vu en Syrie, en Iraq, en Malaisie et aussi, tragiquement, je le dis, au Royaume-Uni. La communauté internationale a eu une réaction déterminée. Les États parties à la Convention sur les armes chimiques ont permis au secrétariat technique de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques d'imputer la responsabilité des attaques chimiques en Syrie. L'Union européenne a adopté un nouveau régime de sanctions à l'encontre des responsables de l'emploi et de la prolifération de ces armes abjectes. En réponse à l'attaque perpétrée à Salisbury, au Royaume-Uni, il a été proposé d'ajouter deux nouvelles familles d'agents du novichok aux calendriers d'élimination inscrits dans la Convention sur les armes chimiques.

C'est à juste titre que nous nous attachons à renforcer toutes les conventions et tous les instruments pour qu'ils demeurent efficaces et pertinents face aux nouvelles menaces. La Conférence du désarmement est une instance unique. Elle est la seule instance multilatérale de négociation sur le désarmement dont dispose la communauté internationale. Si les progrès sont lents, ce n'est pas la faute de l'institution elle-même, mais cela est plutôt dû au fait que les enjeux sont à la fois complexes et sensibles. Cependant, force est de reconnaître que la Conférence du désarmement est paralysée depuis bien trop longtemps. La proposition du Royaume-Uni visant à créer des organes subsidiaires a pour objet de nous aider à mieux cerner les éventuels mandats de négociations qui pourraient, à brève échéance, constituer la base d'un futur programme de travail et à mieux nous y préparer. Le Royaume-Uni s'associe à la déclaration de l'Union européenne concernant un traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles et, à l'approche du cinquantième anniversaire du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, il demeure attaché à l'approche graduelle du désarmement multilatéral qui, depuis plusieurs décennies, a permis de procéder à des réductions très importantes.

Le Royaume-Uni continuera d'appeler de ses vœux l'universalisation du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et la prompte entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. La vérification est essentielle pour faire en

sorte que les mesures de maîtrise des armements soient efficaces et qu'elles inspirent confiance. Le Royaume-Uni a joué un rôle majeur dans l'élaboration d'outils de vérification, travaillant avec des États dotés d'armes nucléaires et avec des États non dotés de telles armes. Nous attendons un rapport ambitieux de la part du Groupe d'experts gouvernementaux des Nations Unies en avril prochain et engageons tous les États à appuyer ce travail essentiel.

Nous devons par ailleurs mettre en place de toute urgence un cadre régissant les comportements dans l'espace extra-atmosphérique. Notre dépendance vis-à-vis des satellites s'accroît en même temps que les conséquences potentielles qui pourraient résulter d'erreurs ou de malentendus dans l'espace. Je souligne que nous ne pouvons pas compter sur les méthodes physiques existantes de régulation. Il est urgent de promouvoir la confiance entre les puissances spatiales et de mieux faire connaître les normes de comportement. J'attends avec intérêt les conclusions de la deuxième session du Groupe d'experts gouvernementaux sur la prévention d'une course aux armements dans l'espace. Nous devons aussi faire davantage pour tirer le meilleur parti possible des deux années qui nous séparent de la fin du programme intersessions de la Convention sur les armes biologiques. Cela signifie, entre autres choses, que les États parties à la Convention doivent payer leurs arriérés de contributions. À l'approche de la Conférence d'examen, qui aura lieu en 2021, nous pouvons mettre à profit les réunions d'experts pour élaborer des concepts communs et, a fortiori, promouvoir des mesures efficaces.

Permettez-moi, en conclusion, de vous assurer que le Royaume-Uni demeure attaché au désarmement multilatéral. Sous notre présidence, notre délégation travaillera sans relâche avec vous tous afin de progresser sur ces importantes questions.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Ahmad de sa déclaration. Je vais à présent suspendre la séance pour quelques instants, le temps de le raccompagner.

La séance est brièvement suspendue.

Le Président (*parle en anglais*) : Je souhaite à présent une chaleureuse bienvenue à notre prochaine invitée de marque, Son Excellence M^{me} Kang Kyung-wha, Ministre des affaires étrangères de la République de Corée. Merci, Madame, de vous exprimer devant la Conférence du désarmement. Vous avez la parole.

M^{me} Kang Kyung-wha (République de Corée) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Représentants, je suis ravie d'être de retour à la Conférence du désarmement alors que cette instance célèbre son quarantième anniversaire. Il y a quarante ans, en 1978, durant les sombres heures de la guerre froide, face au besoin désespéré d'enrayer l'escalade de la course aux armements et l'accumulation des stocks d'armes nucléaires, l'Assemblée générale des Nations Unies a tenu sa première session extraordinaire consacrée au désarmement. C'est ainsi que la Conférence du désarmement a vu le jour et depuis, elle a apporté des contributions vitales à la paix et à la sécurité internationales en produisant des instruments de désarmement aussi fondateurs que la Convention sur les armes chimiques et le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. Pourtant, depuis vingt ans, la Conférence est plongée dans une profonde léthargie, alors même que le monde glisse peu à peu dans un environnement stratégique de plus en plus complexe et instable. Dans le même temps, les dépenses militaires ont atteint un sommet depuis la fin de la guerre froide tandis que plusieurs organes consacrés au désarmement à Genève sont en proie à des difficultés budgétaires. Des normes aussi anciennes que l'interdiction de l'emploi des armes chimiques ont été violées à maintes reprises.

L'expansion de l'activité humaine dans l'espace extra-atmosphérique et dans le cyberspace, associée à l'essor des nouvelles technologies dans des domaines tels que l'intelligence artificielle, les armes hypersoniques et les capacités d'ingérence numérique, ne fait que compliquer davantage encore l'environnement stratégique international. Pendant ce temps, le monde s'inquiète du sort qui sera réservé au Traité sur les forces nucléaires à portée intermédiaire et sur ses conséquences potentielles pour toute l'architecture du désarmement. Nous assistons à une érosion du consensus au sein de la communauté mondiale du désarmement. L'année dernière, la disparition du consensus sur de

nombreuses résolutions de l'Assemblée générale des Nations Unies a montré que les pays étaient de plus en plus divisés.

En ces temps troublés, plus que jamais, la Conférence du désarmement, unique instance multilatérale de négociation dans le domaine du désarmement, doit faire appel à sa mémoire institutionnelle pour affronter cette nouvelle réalité. À cet égard, je salue le travail accompli par les organes subsidiaires ainsi que le travail de fond qu'ils ont réalisé l'année dernière alors que nous poursuivions nos efforts pour convenir d'un programme de travail. Nous devons poursuivre sur notre lancée et restaurer la pertinence de la Conférence du désarmement en nous appuyant sur une approche plus réaliste, plus souple et plus pratique. Je salue les efforts déployés à cette fin par la présidence du Royaume-Uni. Il serait également utile d'étudier la possibilité d'élargir la composition de la Conférence et d'améliorer l'efficacité de ses méthodes de travail.

La Conférence du désarmement doit aller plus loin et contribuer à la Conférence d'examen du TNP de 2020. Nous pouvons difficilement nous permettre d'échouer une nouvelle fois, mais de vives préoccupations s'expriment déjà quant à l'absence de progrès tangibles dans la préparation d'une conférence d'examen réussie. Dans ce contexte, mon Gouvernement est d'avis que le traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles est une question à laquelle la Conférence du désarmement pourrait apporter une contribution substantielle et immédiate sur la base des travaux du groupe préparatoire d'experts de haut niveau. De même, alors que la Conférence du désarmement poursuit ses débats sur diverses questions, j'espère qu'elle gardera à l'esprit les répercussions du désarmement sur les objectifs de développement durable telles que les a exposées le Secrétaire général de l'ONU dans son Agenda pour le désarmement. Mon Gouvernement appuiera les efforts du Secrétaire général de toutes les manières possibles, y compris dans le cadre de la Conférence annuelle conjointe sur les questions relatives au désarmement et à la non-prolifération entre la République de Corée et l'Organisation des Nations Unies.

Au cours de l'année écoulée, les événements dans la péninsule coréenne se sont caractérisés par une succession de bonnes nouvelles pour la communauté mondiale du désarmement. La péninsule coréenne, qui était depuis des décennies l'épicentre de l'instabilité mondiale, a changé de cap pour devenir source d'espoir. Si, lors de l'allocution que j'ai prononcée ici même l'année dernière, mes remarques concernant la République populaire démocratique de Corée étaient teintées d'un espoir prudent, cette année, j'ai le plaisir d'annoncer que je suis porteuse d'un message de progrès et d'optimisme. Les trois sommets intercoréens et le premier sommet de l'histoire organisé l'année dernière entre les États-Unis d'Amérique et la République populaire démocratique de Corée ont enclenché dans la péninsule coréenne une évolution historique, d'un paradigme de confrontation et d'hostilité figé depuis des années vers un paradigme de paix et de dialogue. À travers ces engagements historiques, les plus hauts dirigeants des deux Corées et des États-Unis ont accepté de travailler ensemble à la création d'une péninsule coréenne pacifique et débarrassée de l'arme nucléaire. Ces accords ont été suivis de mesures de confiance telles que la restitution par la Corée du Nord des restes des combattants américains disparus pendant les hostilités. Le dialogue, que ce soit au plus haut niveau ou dans le cadre du dialogue de travail, s'est poursuivi entre les deux parties.

Un accord militaire entre les deux Corées visant à apaiser les tensions et à réduire les risques de confrontations accidentelles a été appliqué, par exemple à travers le démantèlement de plusieurs postes de garde des deux côtés de la ligne de démarcation, la création de zones d'exclusion aérienne et la démilitarisation de la zone de sécurité commune autour de Panmunjom. Le dialogue intercoréen a eu des répercussions dans d'autres domaines, et la Corée du Nord s'est engagée à plusieurs reprises en faveur d'une dénucléarisation complète et s'est déclarée prête à démanteler des éléments essentiels de ses programmes nucléaire et balistique en échange de mesures équivalentes propres à garantir sa sécurité.

Dans deux jours à peine, la deuxième rencontre au sommet entre les États-Unis et la République populaire démocratique de Corée se tiendra à Hanoi. Nous espérons qu'elle marquera une autre étape importante dans les efforts que nous faisons pour parvenir à une dénucléarisation complète et instaurer une paix durable dans la péninsule coréenne. Nous attendons de cette rencontre des résultats tangibles et substantiels. Mon Gouvernement a

toujours appliqué scrupuleusement les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité des Nations Unies et il continuera de le faire tant que nous n'aurons pas l'assurance d'être engagés fermement et de façon irréversible sur la voie d'une dénucléarisation complète. Dans le cadre de la coopération intercoréenne, nous continuerons d'agir ainsi en respectant scrupuleusement les sanctions imposées par le Conseil de sécurité.

Face aux sombres réalités de son temps, Martin Luther King a dit un jour : « Il faut accepter les déceptions passagères, mais conserver l'espoir pour l'éternité ». Cette remarque me paraît pertinente à la fois pour la Conférence du désarmement et pour la péninsule coréenne. La Conférence du désarmement nous déçoit depuis longtemps et l'aggravation du contexte géostratégique est annonciatrice de turbulences à venir. Pourtant, la Conférence du désarmement a vu le jour au milieu de réalités encore plus sombres et a fait son chemin dans des temps troublés. Ne perdons donc pas espoir de trouver un jour le moyen de restaurer sa crédibilité. Si une avancée majeure est encore hors d'atteinte aujourd'hui, nous devons continuer à poser des jalons, par exemple en poursuivant les travaux des organes subsidiaires.

Pour ce qui est de la République de Corée, nous avons, contre vents et marées, ouvert une nouvelle voie vers la paix grâce à une démarche et à une vision audacieuses. Nous sommes déterminés à garder le cap tant que nous n'aurons pas procédé à une dénucléarisation complète et instauré une paix durable dans la péninsule coréenne. Nous poursuivrons ces efforts et continuerons d'œuvrer avec la communauté internationale à la revitalisation de la Conférence du désarmement.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} Kang Kyung-wha de sa déclaration. Je vais à présent suspendre la séance pour quelques instants, le temps de la raccompagner.

La séance est brièvement suspendue.

Le Président (*parle en anglais*) : Je souhaite à présent une chaleureuse bienvenue à notre prochain invité de marque, Son Excellence M. Mevlüt Çavuşoğlu, Ministre turc des affaires étrangères. Merci, Monsieur, de vous exprimer devant la Conférence du désarmement. Vous avez la parole.

M. Çavuşoğlu (Turquie) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Représentants, c'est un privilège de m'adresser à vous aujourd'hui, et je vous remercie de votre aimable invitation.

Le désarmement, la non-prolifération et la maîtrise des armements sont des facteurs essentiels à la sécurité, à la sûreté et à la paix du monde. Leur valeur est d'autant plus grande en période d'instabilité et d'incertitudes. Dans la région du monde où elle se trouve, la Turquie est directement exposée à une multitude de risques et de menaces. Nous luttons simultanément contre diverses organisations terroristes, de Daech au Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), en passant par le Parti de l'union démocratique, les Unités de protection du peuple et l'organisation terroriste de Fethullah Gülen, alors que le conflit syrien entre bientôt dans sa neuvième année.

La Conférence du désarmement a été créée il y a quarante ans, à une époque où la sécurité mondiale était aussi fragilisée par des menaces multiples. Elle est une instance unique, particulièrement pour traiter les questions relatives aux armes de destruction massive. Les grands accords multilatéraux relatifs aux armes nucléaires, chimiques et biologiques ont tous été négociés dans cette enceinte. Il s'agit donc d'un héritage important. Ces accords ne font peut-être plus les gros titres aujourd'hui, mais ils n'en constituent pas moins les fondements de la paix et de la sécurité internationales. Les manœuvres entreprises pour les fragiliser ne profiteront à personne. Nous ne pouvons pas nous permettre de renoncer au multilatéralisme.

On assiste aujourd'hui à une forte polarisation au sein des instances de désarmement. Les mesures traditionnelles propres à renforcer la confiance et la transparence ne fonctionnent plus comme prévu. Dans le même temps, le progrès des sciences et des techniques engendre une multiplication des difficultés et des risques associés. C'est un problème que nous ne pouvons plus ignorer aujourd'hui.

La réalisation de l'objectif ultime d'un monde exempt d'armes nucléaires dépend avant tout autre chose de l'application efficace et universelle du Traité sur la non-prolifération nucléaire. Tous les engagements collectifs que nous avons pris sur cette question, y compris celui de convoquer une conférence internationale pour établir une zone exempte d'armes de destruction massive au Moyen-Orient, doivent être honorés dès que possible.

Les trois piliers du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires sont d'égale importance et doivent par conséquent être traités de manière équilibrée. Les États qui respectent pleinement leurs obligations internationales ont bien entendu le droit de profiter des bienfaits de l'énergie nucléaire. Le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires est essentiel aux efforts mondiaux en faveur de la non-prolifération et du désarmement, et nous exhortons une nouvelle fois tous les partenaires pertinents à le ratifier et à l'appliquer de toute urgence.

Il est de notre responsabilité commune de faire usage de cette instance, qui est une instance très importante. Nous devons faire preuve de davantage de flexibilité, d'un esprit d'appropriation mutuelle et d'un sens de la responsabilité collective, en commençant par nous entendre sur un programme de travail.

La Turquie est également prête à travailler sur un traité non discriminatoire et vérifiable interdisant la production de matières fissiles, qui devra prendre en compte les préoccupations légitimes de tous les membres de la Conférence du désarmement s'agissant de leur sécurité.

Alors qu'elle exerçait la sixième et dernière présidence de la session de l'année dernière de la Conférence, la Turquie a travaillé avec acharnement pour préparer un rapport de fond mutuellement acceptable. Toutefois, des questions étrangères au fond nous ont empêchés de tirer parti des résultats obtenus l'année dernière. C'est avec cette expérience à l'esprit que nous engageons tous les membres de la Conférence du désarmement à contribuer à cette instance par un engagement constructif. Notre priorité doit être de faire en sorte que cette instance, dans sa composition actuelle, soit à nouveau fonctionnelle et performante. C'est avec cet état d'esprit que la Turquie continuera à considérer la Conférence du désarmement.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Çavuşoğlu de sa déclaration. Je vais à présent suspendre la séance pour quelques instants, le temps de le raccompagner.

La séance est brièvement suspendue.

Le Président (*parle en anglais*) : Je souhaite à présent une chaleureuse bienvenue à notre prochain invité de marque, Son Excellence M. Andrei Dapkiunas, Vice-Ministre des affaires étrangères du Bélarus. Merci, Monsieur, de vous exprimer devant la Conférence. Vous avez la parole.

M. Dapkiunas (Bélarus) (*parle en russe*) : Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, comme vous le savez, la décomposition du système contemporain de désarmement et de non-prolifération se poursuit. Deux des principales parties au Traité sur les forces nucléaires à portée intermédiaire ont l'intention de se retirer prochainement de cet instrument. C'est pourtant cet instrument, fondement des mesures pratiques dans le domaine du désarmement nucléaire, qui a contribué très utilement à apaiser les tensions sur le continent européen et dans le monde entier. Le sort des autres accords de désarmement nucléaire est également en suspens. Il y a plus de vingt ans que le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires ne parvient pas à entrer en vigueur. Les déclarations faisant état de l'intention pratique de déployer des systèmes d'armes dans l'espace sont de plus en plus préoccupantes. Il convient d'évaluer les difficultés et menaces nouvelles et d'y répondre en temps voulu.

De notre point de vue, cette situation témoigne d'une crise mondiale de la sécurité, que nous avons les moyens de surmonter grâce à l'outil efficace que représentent des négociations multilatérales urgentes, globales et équilibrées qui nous permettront d'aplanir les divergences. Nous pensons que la Conférence du désarmement devrait, grâce à son mandat et à son domaine d'action, jouer un rôle fondamental dans ce processus.

En l'espèce, la Conférence doit entreprendre des efforts énergiques pour empêcher que les avancées des sciences et techniques soient utilisées à des fins de destruction. La biologie de synthèse, les cybermenaces, l'utilisation de l'intelligence artificielle et des systèmes d'armes autonomes et le risque de voir des acteurs non étatiques se procurer des armes de destruction massive ainsi que des matières et technologies connexes sont loin d'être les seules menaces que des dizaines d'experts ont mises en évidence dans cette enceinte.

Le résultat des travaux accomplis au cours de la session de 2018 de la Conférence par l'organe subsidiaire 5, coordonné par le Bélarus, montre clairement qu'avec la rapidité du progrès scientifique et technique et l'essor des nouvelles technologies, ces enjeux deviennent transversaux et concernent tous les aspects du désarmement et de la non-prolifération. Nous sommes donc d'avis qu'il est grand temps de cesser de diviser les points de l'ordre du jour de la Conférence en question centrales et autres questions. Les nouveaux défis examinés au titre des points 5, 6 et 7 de l'ordre du jour doivent, de notre point de vue, être traités à égalité avec le désarmement nucléaire, la non-prolifération, les garanties de sécurité négatives et la prévention d'une course aux armements dans l'espace.

Les mesures préventives que la Conférence pourra prendre pour répondre à ces menaces contribueront de façon essentielle à la non-prolifération et à la sécurité internationale. Le Bélarus est disposé à proposer à la Conférence un certain nombre de mesures pratiques susceptibles de prévenir l'utilisation malveillante des avancées scientifiques et techniques.

Premièrement, nous invitons la Conférence à demander au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies d'établir un rapport complet sur les risques et les défis que les nouvelles technologies font peser sur la sécurité internationale et sur la non-prolifération. Nous pensons que cela permettra à la Conférence de se faire une idée plus précise des technologies potentiellement dangereuses et des risques qui leur sont inhérents. Un tel rapport serait, de surcroît, conforme aux buts et mesures énoncés dans la troisième partie de l'Agenda pour le désarmement présenté par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies.

Deuxièmement, nous proposons à la Conférence de passer en revue les exemples de pratiques optimales adoptées par divers États pour prendre potentiellement en considération les risques et difficultés que les nouvelles technologies représentent pour la sécurité internationale. Diverses mesures, telles que l'adoption de codes de conduite à l'usage des scientifiques, ont été prises au niveau national. De notre point de vue, il est important de s'interroger sur leur efficacité et sur la nécessité de les intégrer à un système et de déterminer si elles sont susceptibles de devenir universelles. Ce processus pourrait conduire à l'élaboration de règles ou de principes de conduite visant à prévenir l'utilisation malveillante des nouvelles avancées scientifiques et techniques. Nous sommes d'avis qu'à long terme, cette démarche pourrait conduire à la négociation d'instruments juridiquement contraignants.

Troisièmement, nous proposons que les mesures prises au niveau national pour contrecarrer les tentatives d'acteurs non étatiques de se procurer des armes de destruction massive soient étudiées et systématiquement appliquées. L'élaboration de principes harmonisés ou de pratiques optimales efficaces semble entièrement compatible avec le mandat de la Conférence du désarmement et contribuerait utilement aux activités des Nations Unies dans le domaine de la non-prolifération et de la lutte contre le terrorisme.

Le Bélarus est prêt à participer de façon constructive à ces efforts avec tous les États membres de la Conférence. En septembre prochain, à Minsk, le Bélarus organisera, conjointement avec l'ONU et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, une conférence internationale de haut niveau sur l'utilisation des technologies nouvelles et émergentes pour lutter contre le terrorisme. L'ordre du jour et les modalités pratiques de cette manifestation sont en cours de préparation. Nous espérons que la conférence contribuera utilement aux efforts déployés à l'échelle mondiale pour lutter contre le terrorisme. Nous avons l'intention de présenter les résultats de cette rencontre lors d'une séance de la Conférence du désarmement.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Dapkiunas de sa déclaration. Je vais à présent suspendre la séance pour quelques instants, le temps de le raccompagner.

La séance est brièvement suspendue.

Le Président (*parle en anglais*) : Une autre délégation souhaite-t-elle prendre la parole ? Cela ne semble pas être le cas. Nos travaux de ce matin sont donc terminés. La prochaine séance plénière de la Conférence du désarmement aura lieu cet après-midi, à 15 heures. Nous écouterons l'allocution de M. António Guterres, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, qui sera notre premier orateur. Elle sera suivie des déclarations des Représentants de l'Australie, de l'Irlande, de la Slovénie, du Brésil, de l'Italie et de la Hongrie.

La séance est levée.

La séance est levée à 12 h 25.